

ARES

flash

Sommaire

- Page 1 > Édito
- > Coup de projecteur sur...
 - > Le général Berthelot
- Page 2 : > L'art et l'architecture à l'Esplanade
- > La tour Elithis, un nouveau signal fort aux portes de l'Esplanade
 - > Et aussi...
 - > Le « campeur » de l'Université
 - > Tomber dans le panneau
- Page 3 : > Le coup de cœur de la rédaction
- > L'ASERE
- Page 4 : > Ça se passe à l'ARES
- > Collecte d'hiver
 - > Assemblée Générale de l'ARES
 - > Mot d'humeur et jeux de mots
 - > Se croiser
 - > Renaissances et surprises de mars

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

L'assemblée générale de l'ARES 2019 se tiendra ce 23 avril. Nous y convions tous nos adhérents à 19 heures.

J'invite particulièrement cette année les adhérents qui ne sont pas forcément attirés par ce genre de manifestation et qui pourraient s'interroger sur notre fonctionnement.

Pour certains, vous ne connaissez qu'une facette de l'ARES selon l'activité pour laquelle vous êtes inscrits. Cette assemblée générale peut être une excellente occasion de découvrir tout ce que l'ARES peut proposer.

Nous reviendrons sur l'année 2018 avec la présentation de nos comptes, comme de coutume, en toute transparence et également avec le bilan des activités qui reflète toute leur diversité.

Et vous découvrirez sans doute que l'ARES n'est pas seulement un « organisateur » d'activités. C'est aussi un lieu où des personnes diverses se croisent : habitants, usagers, salariés de l'équipe... C'est un lieu où des actions de solidarités sont menées ou soutenues. C'est aussi un lieu d'échange où l'on peut simplement venir prendre un café.

L'assemblée générale est aussi l'occasion d'élire nos administrateurs. Chaque année nous renouvelons par tiers le comité de direction. C'est une instance ouverte à quiconque souhaite s'engager. Alors n'hésitez pas à présenter votre candidature ou contactez-nous juste pour vous renseigner : réflexion faite vous vous présenterez peut-être l'année prochaine... ?

À l'issue de l'assemblée générale, vous aurez également l'occasion de croiser nos administrateurs qui pourront partager leur expérience autour d'un buffet toujours chaleureux.

Alors à bientôt.

Frédéric Duffrène, Président

Le général Berthelot

Aux abords de la Citadelle, dans le square du général Berthelot situé au croisement de la rue d'Ankara et de la rue de Boston, la stèle du monument à la gloire de ce général était fleurie le 1^{er} décembre dernier d'une gerbe déposée par le Consulat général de Roumanie. Qui est donc ce mystérieux général ?

Le 14 octobre 1916, il est nommé à la tête de la Mission militaire en Roumanie (environ 2000 officiers et sous-officiers français). Il réorganise l'armée roumaine, qui remporte plusieurs victoires contre les puissances centrales (Allemagne, Hongrie). Ce sont là en quelque sorte les premières manifestations victorieuses d'une nation roumaine indépendante depuis peu. Mais en décembre 1917, la Roumanie, jusque-là soutenue également par la Russie des Tsars, doit, devant le retrait des troupes russes devenues soviétiques, signer un armistice avec l'Allemagne. Le général Berthelot revient en conséquence en France, mais retourne dès octobre 1918 aider la Roumanie à réorganiser à nouveau son armée lors de la guerre hungaro-roumaine (1918-1919), ainsi que contre la pression révolutionnaire des forces pro-soviétiques.

Un héros national

Le couple royal de Roumanie et le peuple roumain le considèrent alors comme un héros national, grand défenseur de la cause roumaine. Il est fait citoyen d'honneur de Roumanie en 1926. Depuis 1923,

un village porte même son nom : « Général Berthelot », 1000 habitants environ. Si le village a perdu ce nom durant la période Ceaușescu, il l'a retrouvé par référendum local dès 2001. De nombreuses rues et places roumaines le portent également.

Henri Mathias Berthelot est décédé en 1931. En 1997, la ville roumaine de Lasi a offert à la Ville de Strasbourg le buste de celui qui fut également Gouverneur militaire de Strasbourg de 1923 à 1926. Chaque année, un hommage lui est rendu par la Roumanie, et à cette occasion le Consulat général roumain vient fleurir sa stèle. Sa mémoire a été particulièrement honorée en 2018, lors du centenaire des événements ayant permis l'unification des diverses régions des Balkans aux parlers roumains (Bessarabie, Bucovine, Transylvanie...) au sein d'une Roumanie indépendante.

Jacques Stoll

Pour l'anecdote, un timbre franco-roumain à son effigie a été émis le 27 novembre 2018. Valeur : 1,30 €.



L'art et l'architecture à l'Esplanade

La tour Elithis : un nouveau signal fort aux portes de l'Esplanade

L'ancien front portuaire qui bordait l'Esplanade continue de se reconverter et de se construire en un élan architectural qui atteindra bientôt le Port du Rhin. La liaison urbanistique entre le cœur de la ville et son fleuve sera alors, après des siècles d'évitement, enfin assurée.

Un objet élané et symbolique

La nouvelle tour est un projet porté par le groupe Elithis. Elle a été conçue par le cabinet d'architecte parisien X-TU et a été inaugurée en juin 2018.

Faisant face aux trois remarquables tours « Black Swans », elle termine de façon heureuse la transition architecturale qui s'étage de la presqu'île Malraux vers le nouveau quartier Danube en cours de construction.

Sa forme aérodynamique a pour fonction de limiter la prise au vent et de maximiser l'exposition solaire. Sa façade nord, qui donne sur le canal, est donc très étroite et conçue en forme de proue afin de laisser les vents glisser sur la structure du bâtiment. La façade sud, au contraire, est élargie et percée de grandes baies vitrées afin d'optimiser l'exposition au soleil.

Le socle, très graphique, est composé de bois et de béton et les façades sont habillées de 600 cassettes métalliques traitées en trois teintes – noir, gris et argenté – qui permettent des effets de variations chromatiques et lumineuses.

Cette audacieuse tour élancée de 56 mètres fait penser à un totem ou à un phare noir et argent, renvoyant ainsi à l'architecture portuaire, qui comportait traditionnellement un haut bâtiment faisant fonction de « vigie ».

Un bâtiment à énergie positive

La tour Elithis a cependant surtout fait parler d'elle en raison de ses particularités énergétiques très innovantes. Les capteurs photovoltaïques de sa façade sud produisent de l'électricité et permettent au bâtiment de produire plus d'énergie – 110% en théorie – qu'il n'en consomme. S'y ajoute, pour chacun des 63 logements en location, un assistant virtuel – une sorte de coach domotique nommé « Ala d'hun » – qui permet à chaque locataire d'optimiser son utilisation énergétique.

Un bâtiment qui, sur ce point, servira de modèle pour les constructions du nouvel écoquartier Danube à venir.

Alain Allemand

Retrouvez d'autres articles
sur l'architecture et l'urbanisme
à l'Esplanade sur le site Art'Esplanade :
sites.google.com/site/artesplanade/



Le « campeur » de l'Université

Il faut sauver le « campeur » de l'Université ! Depuis bientôt 3 ans, il a installé son logis de fortune sur un carré de pelouse face à la faculté de Droit. Il y a planté une tente en plastique transparent autour de laquelle sont éparpillées ses maigres affaires. C'est là que, nuit après nuit, il dort en bravant les éléments souvent hostiles, quelle que soit la saison. Les passants lui jettent des regards souvent compatissants, parfois agacés devant l'étalage de

sa misère et de son désespoir. Certains entament même un dialogue et tentent de trouver une solution à son triste sort. En vain jusqu'à présent... Peut-on espérer que nos édiles, élus du quartier, soucieux du rayonnement de la ville de Strasbourg et de son université, l'aideront et le persuaderont de rejoindre un asile plus salubre et chaleureux.

Un résident proche de la place d'Athènes



Tomber dans le panneau

Il est certes souhaitable pour toute autorité de s'interroger avec constance sur ce qu'il convient de permettre ou d'interdire, et d'en informer ensuite les citoyens. Mais, dans certains cas, il serait peut-être plus efficace d'uniquement préciser ce qu'il est possible de faire. Par exemple, afficher juste cette permission, écrite en vert bien évidemment : « Vous pouvez vous promener ici à pied, mais seul et surtout sans bruit. » Elle permettrait au passant de comprendre aisément que tout le reste est interdit. Une précieuse économie d'interdits !

À multiplier les interdits, on court en effet le risque que le lecteur un peu étourdi en oublie quelques-uns le temps de traverser le campus ! C'est ce qui s'appelle « tomber dans le panneau » !

Notre culture nationale aime à mettre en avant l'interdit : passage interdit, affichage interdit, sens interdit, jeux interdits (Quel beau film !)...

Renversons l'administration de la preuve ! Rêvons d'une vie toute simple où notre

liberté s'arrêterait au moment où elle porte atteinte à celle des autres. Je crois même que cette formule est enseignée dans ce bâtiment en arc de cercle devant lequel cet affichage culturellement correct est actuellement apposé.

Jacques Stoll



Femmes
Shamp + coupe
+ self' brush*
18⁹⁰ €
TARIF CHEVEUX COURTS

Hommes
Shamp + coupe
+ self' brush*
15⁹⁰ €

* Se sécher les cheveux soi-même

self coiff
2 Place de l'Esplanade
03 88 22 42 80

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE

Réseaux - Infrastructure - Cloud
Mobilité - Solutions de Gestion
Web/Digital



www.oci.fr
03 88 18 30 80



IMMOBILIERE ELSAESSER

68 avenue des Vosges - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 36 36 00 - Fax. 03 88 35 67 89
immobiliere-elsaesser@orange.fr



Ventes - Locations
Ventes - Locations
Gérance immeubles
Gérance immeubles
Syndic de copropriétés
Syndic de copropriétés

Le coup de cœur de la rédaction

L'ASERE (Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade)

Nous avons, à diverses reprises par le passé, évoqué l'origine et la création de notre association en 1962, ainsi que son périmètre d'application. Nous souhaitons simplement, par cet article, rappeler sommairement nos règles de gestion, ainsi que les obligations et tâches qui nous incombent.

Nos règles de gestion

Une assemblée générale, souveraine pour les sujets compris dans l'objet de l'association et dans le cadre réglementaire du cahier des charges du lotissement, des statuts et des dispositions législatives de l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004,

→ **procède à l'élection d'**

- un syndicat composé de 5 à 9 membres (mixant propriétaires et syndic professionnels)
- un secrétaire-trésorier effectuant la gestion administrative (syndic professionnel)
- une commission de contrôle (hors membres du syndicat)
- un président, mandataire de l'association, faisant exécuter les décisions de l'assemblée générale et du syndicat,

→ **vote** les budgets ainsi que toutes les décisions importantes.

L'acquisition d'un bien immobilier inclus dans le périmètre de l'association entraîne de facto l'adhésion à l'association et l'assujettissement aux décisions prises en assemblée générale.

Ces décisions sont prises, dans le cadre des copropriétés, par les syndic de co-

propriétés ou par un membre sur pouvoir donné par sa copropriété. Actuellement, une assemblée générale se tient en juin afin de présenter à l'approbation les comptes de l'exercice écoulé et les budgets pour l'exercice à venir, éléments soumis au préalable au syndicat et à la commission de contrôle.

Les comptes et les budgets sont répartis entre

- Fonctionnement
- Gros Travaux (remise en état de parkings, de passages et de voies privées)
- Gestion du parking « Rome » répercutée aux immeubles concernés.

Dans un souci de meilleure information, nous nous efforçons de diffuser ces éléments deux mois avant la tenue de l'assemblée générale, afin de permettre un vote éclairé.

Nos obligations et tâches

Au quotidien, vous croisez nos salariés et les voyez dans les multiples tâches consacrées aux espaces extérieurs de nos immeubles : nettoyage quotidien et balayage, entretien et réparations, mais aussi travaux de peinture, petits travaux de maçonnerie, marquage au sol, réfection de grillage, taille, entretien et tonte

des pelouses, massifs et plantations, taille et surveillance de notre parc arboré mais aussi élagage ou abattage d'arbres atteints, suivi et contrôle des aires de jeux, bassins, éclairage.

Nous avons également disposé des vasques florales, moins martyrisées que les plantations au sol, en plus des suspensions florales existantes.

Un millier d'arbres et arbustes forme notre décor arboré et nous y tenons particulièrement.

Notre quartier contribue ainsi pour sa part à la qualité de l'air et au Plan Climat de la Collectivité.

Toutes ces tâches sont réalisées par huit salariés, compétents et polyvalents, sous la direction de notre responsable technique, Monsieur Patrick Gabaglio. Par ailleurs, une grande partie de l'entretien et de la réparation de notre matériel est effectuée par nos soins.

La rénovation de l'éclairage privé

Dans un article paru l'an passé en juin, lors de l'information préalable à la tenue de notre assemblée générale, nous vous présentions, entre autres, ce projet ambitieux que nous souhaitions réaliser par nos propres moyens, et qui figure au programme « gros travaux », validé en assemblée générale le 14 juin 2018.

Nous avons depuis analysé, sur la base du diagnostic effectué par les soins d'ES Services Énergétiques, les données techniques et pratiques, nous nous sommes informés sur des réalisations semblables engagées dans d'autres quartiers ou agglomérations.

Nous avons ainsi décidé d'un schéma de réalisation qui se mettra en place dès ce printemps.



Un de nos salariés, qualifié et disposant de l'habilitation électrique nécessaire, sera affecté à plein temps à cette tâche. Le matériel a été choisi sur appel d'offres auprès de quatre fournisseurs et le choix final a été opéré par le syndicat en novembre dernier.

Nous débuterons dans un premier temps par la mise en place des luminaires, secteur après secteur.

Le changement des mâts, plus compliqué eu égard à la diversité de leurs fixations au sol, nécessitera plus de temps et permettra une réflexion sur l'intérêt de l'une ou l'autre implantation trop proche d'un point d'éclairage de la Collectivité.

Secteur par secteur (19 au total), un relevé préalable des compteurs électriques sera effectué sur une semaine avant et après les travaux afin de vérifier et mesurer l'impact de l'opération et de déceler l'un ou l'autre problème éventuel.

Les travaux de mise en conformité des 19 armoires électriques seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux

par une entreprise spécialisée, choisie sur devis.

Là également, nous contribuerons à une moindre pollution lumineuse, à une réduction de consommation d'énergie, à un meilleur environnement.

Nous nous fixons un objectif : être en mesure de présenter un premier rapport chiffré à l'assemblée générale en juin prochain.

Divers

L'ASERE ne se limite pas à ces tâches professionnelles à votre service, elle participe également à l'environnement social par ses contacts et présence dans des instances de quartier ou au sein de la Collectivité.

Nous participons ainsi aux travaux du Conseil de Quartier Bourse-Esplanade-Krutenau, au Comité de Liaison du Quartier, au Comité de Chauffage du réseau urbain, à un atelier Senior.

Nous avons en décembre dernier contribué à la fête de quartier en collaboration avec l'ARES et la Direction de Territoire,

au premier concours de balcons lumineux sur devis à l'Esplanade, réalisé une structure fixe afin d'y installer, au rythme des saisons, un ensemble décoratif.

Notre environnement évolue à grande vitesse, les programmes de construction fleurissent à tout va.

Notre quartier se doit, tout en gardant ses particularités héritées d'une vision générale de l'urbanisme des années 60, de rester attentif et ouvert et ne pas se recroqueviller sur lui-même.

Une mentalité de « village gaulois » ne doit pas nous être accolée.

En conclusion, dans ce trop court article, nous espérons avoir suscité votre intérêt et souhaitons votre présence en assemblée générale ou tout simplement dans un dialogue à l'une ou l'autre occasion.

Albert Hernandez,
Président

Notre site : www.asere-strasbourg.org



**DU 13 AU 18 MAI, UNE SEMAINE
POUR DÉCOUVRIR GRATUITEMENT
LES ACTIVITÉS DE L'ARES**

Quelles activités auriez-vous l'envie de pratiquer à la rentrée prochaine ?

Essayer avant de vous engager, le piloxing, le pilates, le street jazz, vous êtes plutôt manuel, pourquoi pas alors le dessin manga, le Graff, la couture ou la cuisine ou venez-vous éclater dans nos ateliers de danse. Nous vous attendons avec vos baskets ou tout simplement par curiosité pour connaître l'ARES, C'est l'occasion ou jamais, venez on vous attend !

**Renseignements au 03 88 61 63 82
ou contact@ares-actif.fr**

BULLETIN D'ADHESION 2018/2019 - COTISATION ARES

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Courriel _____

Je verse la somme de 17€ ou _____ € par chèque - en espèces*.

* Bulletin à adresser à l'ARES - BP 15 - 67043 Strasbourg Cedex
RIP CCP Strasbourg : 20041 01015 0062279E036 74

Signature :

Ça se passe à l'ARES

Le Vendredi 29 mars 2019, l'ARES organise un vide dressing ambiance 100% girly et le Samedi 30 Mars c'est au tour des enfants !

Un vide dressing, qu'est-ce que c'est ?

Le principe est simple : pour les uns, revendre ses affaires à prix réduit, et pour les autres, dénicher des bonnes affaires à prix mini. Alors, des ballerines jamais portées, à la cape moutarde qui nous fait un teint fade en passant par le jean qui nous allait mais... qui ne nous va plus, vos vêtements vont enfin trouver chaussure à leur pied !

Des vêtements trop petits pour vos enfants, et vous espérez leur donner une seconde vie ? Cela fera sûrement des heureux auprès des parents dont les enfants ont pris quelques centimètres ces dernières semaines !

De quoi donner une seconde vie à vos vêtements et accessoires de manière économique et écologique.

Qu'est-ce que je peux y trouver ?

Des vêtements, sacs, chaussures de marque ou pas mais le tout, en très bon état !

→ Les horaires :

Vendredi 29 mars : 19h-22h – vide dressing adultes

Samedi 30 mars : 9h – 13h – vide dressing enfants

→ Les tarifs :

8€ la table et 15€ les deux (1 table = 1.40mL/70cm).

Petite restauration sur place : des gourmandises salées et sucrées (vente au profit des séjours des enfants et des jeunes du pôle Animation).

→ Animations proposées :

bar à ongles, espace bien-être

→ Infos et réservations au 03 88 61 63 82

ou contactez-nous à l'adresse suivante : poleanimation@ares-actif.fr

Assemblée Générale de l'ARES mardi 23 avril 2019 à 19h

1 → Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'avril 2018

2 → Rapport moral du président et rapport d'activité 2018

3 → Rapport financier de l'exercice 2018 et présentation du budget prévisionnel 2019

4 → Élection du tiers renouvelable du Comité de Direction

Vous souhaitez vous engager dans la vie de votre quartier en devenant administrateur de l'association de résidents de l'Esplanade ?

Adressez votre candidature avant mardi 16 avril à :
*Monsieur le Président de l'ARES - 10 rue d'Ankara
67000 Strasbourg*

Collecte d'hiver

L'ARES et ses partenaires associatifs souhaitent remercier tous les adhérents et bénévoles qui ont participé à notre collecte d'hiver.

Grâce à vos dons nous avons pu distribuer des couvertures et des petits accessoires pour lutter contre le froid (écharpes, bonnets et gants) à l'Association Abribus et l'Association Action Solidarité Strasbourg. Nous avons distribué des jouets et des jeux au Foyer de l'Enfance du Neuhof. Nous avons pu fournir le Centre Bernanos en produits d'hygiène pour l'accueil de jeunes migrants. Nous avons également récupéré des vêtements d'hiver que nous avons donnés à l'Équipe Saint-Vincent qui tient un vestiaire dans notre quartier.

Tous ces dons ont permis d'améliorer le quotidien de familles et de personnes seules et de renforcer les actions de ces diverses associations.



solidarité

Retrouvez toutes les actualités de l'ARES sur notre site : www.ares-actif.fr et sur notre page Facebook : www.facebook.com/aresactif
Associations, écoles, institutions de l'Esplanade, vous avez une information à faire paraître dans ARES-flash, contactez-nous : aresflash@ares-actif.fr

Se croiser

Il y a de l'espace à l'Esplanade. On ne se marche pas sur les pieds, les rues y sont calmes et les trottoirs n'y sont guère saturés, pas plus que les commerces d'ailleurs. Certes, aux heures de pointe et par temps scolaire, il arrive aux trams d'être bondés, mais cela ne dure guère que le temps que lycéens et étudiants regagnent leurs établissements respectifs. Certes, à l'automne, l'arrivée de nouveaux étudiants peut compliquer pendant quelques jours les va-et-vient, mais cela se régule vite. Et puis, quelle belle image de l'avenir nous apporte à chaque fois cette jeunesse !

Pourtant, à entendre certains résidents parler de saturation du quartier, on s'in-

terroge sur leur perception d'un espace partagé. D'où vient cette impression et cette peur de la « densité » de l'habitat ? Quelles foules se bousculent-elles donc rue de Londres, rue de Boston, et même rue de Rome ? Pourquoi alors refuser a priori toute nouvelle construction à l'Esplanade avec cet argument de la saturation ? Étrange ! Surtout lorsqu'on a compris que, bientôt, les logements et les commerces des nouveaux quartiers du projet des Deux-Rives viendront peu à peu vider le nôtre de sa « modernité ».

Et l'amener très certainement aux abords de la... morosité !

Jacques,
du 26 de l'Avenue

Renaissances et surprises de mars

Mars, troisième mois de l'année, a longtemps été le premier dans le calendrier romain. Marquant la fin de l'hiver et le début du printemps, cette première place semblait alors appropriée et en accord avec le renouvellement du cycle des saisons, le retour des beaux jours et la renaissance de la nature que nous promet cette période tant attendue.

Mais les choses humaines étant rarement simples, mars marquait également la fin de la trêve hivernale et le redémarrage des conflits armés, dont le calendrier était alors très codifié. C'est pourquoi il porte depuis le nom de « Mars », terrible dieu de la guerre pour les Romains.

Nous retiendrons aujourd'hui en priorité sa dimension printanière et joyeuse, tout en regrettant que l'histoire n'ait pas

retenu l'appellation « Germinal » qui fut brièvement proposée par le calendrier révolutionnaire français.

Au 1^{er} mars, il reste 305 jours avant la fin de l'année. C'est le jour du Narcisse dans le calendrier révolutionnaire et la journée mondiale du compliment !

Sandro Botticelli est né le 1^{er} mars 1445 et Frédéric Chopin le même jour en 1810.

Ce jour a également vu, en 486, l'incident tragi-comique du « vase de Soissons ». En 1580 Michel de Montaigne publie les « Essais », et en 1912 le premier saut en parachute d'un avion est effectué par le capitaine Berry à Saint-Louis dans le Missouri.

Puisse mars vous apporter moult compliments et les beaux jours espérés !

Alain Allemand

ARES - Centre socio-culturel et Association des Résidents de l'Esplanade • 10 rue d'Ankara • 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 61 63 82 • www.ares-actif.fr • contact@ares-actif.fr

Fondateur ARES : Jean-Marie Lorentz • Président et directeur de publication : Frédéric Duffrène • Rédacteur en chef : Alain Allemand • Mise en pages : Pascal Koenig
Illustrations : Caro 05 56 25 65 50 • Visuel fond : © fotolia.com • Mensuel tiré à 7900 ex sur papier recyclé (80%) par Ott Imprimeurs • Dépôt légal : mars 2019

Besoin d'un avis ou d'un conseil juridique ?

Maître Vrammout, avocate au barreau de Strasbourg, vous oriente et vous conseille sur les démarches les plus judicieuses à accomplir.

Prochaines permanences :
les premiers mardis du mois de 18h à 20h

→ Uniquement sur RV auprès de l'équipe d'accueil de l'ARES
au 03 88 61 63 82 ou contact@ares-actif.fr

CETTE ANNÉE, NOUS LARGUERONS LES AMARRES DE NOS BAIGNOIRES FLOTTANTES LE DIMANCHE 7 JUILLET POUR L'ÉDITION 2019 DE L'OPÉRATION ARCHIMÈDE !!!

Vous êtes une association, une entreprise, un groupe d'amis, vous souhaitez embarquer dans l'aventure ?!

Nous vous donnons rdv **lundi 11 février à 18h à l'ARES** pour en parler. Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook « Opération Archimède » pour visionner notre clip d'annonce et revoir les aventures passées !

Renseignement et inscription :
contact@ares-actif.fr

